**Association Les Gaperons Rouges**

**Compte rendu Assemblée Générale du 15 septembre 2022**

L’assemblée générale des Gaperons Rouges se tient dans notre salle de répétition de la Maison des associations de Riom. La séance débute à 20 heures, en présence de :

* La présidente : Michèle Bouget
* La trésorière : Michèle Galtier
* Les secrétaires : Roland Lebeau et Jean-louis Faucouit
* Les membres du bureau : Ghislaine Laurent, Viviane Faucouit, Judith Langer

19 adhérents sont présents, 4 pouvoirs ont été reçus.

**Ordre du jour :**

* Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25/06/2021
* Rapport moral
* Rapport d’activité
* Rapport financier
* Cotisation
* Renouvellement Conseil d'Administration
* Projets 2022/2023
* Questions diverses.

La présidente, Michèle Bouget, ouvre l’AG en remerciant les personnes présentes.

**Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25/06/2021**

L’approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25/06/2021 est soumis à l’assemblée qui l’adopte à l’unanimité.

**Rapport Moral :**

En introduction et en guise de rapport moral, la présidente livre son sentiment plutôt positif sur l’année écoulée malgré les difficultés liées à la situation sanitaire. Elle indique qu’à la différence des années précédentes aucun choriste des gaperons rouges n’a assisté au stage de Royère cette année ce qui nous obligera à puiser ailleurs des chants nouveaux.

**Rapport d’activité :**

Le détail se trouve dans le document joint.

En synthèse :

- 30 personnes ont renouvelé ou pris leur adhésion (27 en 2020/2021).

- Agnès Mollon a préparé et dirigé 22 répétitions.

- A leur initiative, les musiciens se sont réunis 8 fois pour caler les accompagnements des chants où ils interviennent.

- Les gaperons ont participé à cinq manifestations et accompagné deux commémorations.

- Le CA s’est réuni 4 fois.

Le rapport d’activité est approuvé à l’unanimité.

**Rapport financier :**

La trésorière présente le bilan financier et indique que les documents comptables sont disponibles pour être consultés.

Le rapport financier est approuvé à l’unanimité. Quitus est donné à la trésorière.

**Cotisation :**

Proposition est faite par le bureau de maintenir la cotisation à 30,00 €.

La proposition est adoptée à l’unanimité.

**Renouvellement du CA :**

Rappel des membres du bureau actuel : Michèle Bouget (présidente), Michèle Galtier (trésorière), Jean-Louis Faucouit (secrétaire), Roland Lebeau (secrétaire adjoint), Ghislaine Laurent, Viviane Faucouit, Judith Langer.

Judith Langer fait part de sa décision de ne plus faire partie du CA, faute de temps à y consacrer.

Philippe Jolis propose sa candidature pour être membre du bureau.

L’assemblée se prononce à l’unanimité pour le maintien des membres actuels restants et pour l’élection de Philippe Jolis.

**Projets :**

* Deux journées de travail avec Johanne sont envisagées :
  + Une première journée est prévue le 2 octobre 2022 à Beauregard-vendon. La deuxième est à caler pour fin mars.
* A l’étude l’organisation d’une soirée pour fêter les 25 ans de la chorale, avec invitation des anciens choristes. Plusieurs personnes interviennent pour proposer l’organisation, à l’occasion des 25 ans des gaperons rouges, d’un concert à Riom auquel seraient conviés les anciens choristes ainsi qu’une autre chorale.

Au terme de la discussion il est décidé, pour cette année, l’étude de faisabilité d’une soirée festive avec les anciens adhérents.

Un groupe de travail sera proposé pour réfléchir à la mise en oeuvre d’un concert avec une autre chorale.

- Un concert non rémunéré à venir, le 22 octobre 2022, pour une association de sans papiers à Billom, les renseignements sont à prendre rapidement.

- Formation incendie : Judith et Joëlle se portent volontaires pour le vendredi 21/09/2022 à 8h30 salle du Moulin.

**Questions diverses :**

* Accueil des nouveaux choristes, il est rappelé à chacun l’importance d’accueillir les nouveaux venus pour une meilleure intégration.
* Les musiciens demandent s’il est possible de se renseigner auprès de l’assurance quant à la couverture des instruments en cas de dégradation accidentelle. La trésorière posera la question.
* Concernant le répertoire, de nouveaux chants seront appris : Cancíon sin miedo, Aleiki, Canon de la paix, un chant en allemand proposé par Judith. Agnès proposera pour les choristes intéressés, des petits groupes vocaux sur des chants à la demande.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures, elle est clôturée par le verre de l’amitié.